Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 033-213303126-20240305-DEL_2024_012-DE

ville de PAREMPUYRE

SEANCE DU 05 MARS 2024
L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
LE CINQ MARS

Extrait du registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

DELIBERATION n° DEL-2024-012

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

Le nombre de Membres :
En exercice : 29 *Présents : 24* *Votants : 27*

Secrétaire de Séance : Thierry PIALLEPORT

OBJET : MISE A JOUR DU MONTANT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS PAR ANTICIPATION DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DERVIEUX Benjamin	X			
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry	X			
TURBÉ Roselyne	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
BRIC Jean-François	X			
VALLEJO Annie		X		ROZE Benjamin
DEL-POZO Irma	X			
GUILBAULT Nicky	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
ROZE Benjamin	X			
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
BREGILLE Jean-Luc		X		DERVIEUX Benjamin
LUTARD Sandrine	X			
BARLAND François	X			
DUPUY Pauline	X			
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
GREILH Jean-Philippe			X	
LAGARRIGUE Henri	X			
AMRA Julia	X			
BERNARD Frédéric	X			
PIGEAT Stéphane	X			
LALANNE Nicole		X		LAGARRIGUE Henri
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 033-213303126-20240305-DEL_2024_012-DE

DELIBERATION n° DEL-2024-012 : MISE A JOUR DU MONTANT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS PAR ANTICIPATION DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Rapporteur : Benjamin DERVIEUX

Par la délibération n°DEL.2023.12.12-0010, notre collectivité a ouvert par anticipation un crédit global de 300.000€ destiné à couvrir les premières dépenses d'investissement 2024 avant le vote du budget primitif 2024, conformément aux dispositions de l'article L.1612.- du Code général des collectivités territoriales.

Il apparaît nécessaire de mettre à jour cette liste, de nouveaux montants étant à intégrer depuis le dernier conseil municipal et concernant :

- ✓ des engagements auprès des bailleurs sociaux (AQUITANIS et GIRONDE HABITAT),
- ✓ de nouveaux logiciels (3P, BERGER LEVRAULT…),
- ✓ des acquisitions foncières (parcelles PLESSIS),
- ✓ des installations techniques en cours (WC de la gare).

Il y a donc lieu d'ajouter les montants suivants à la précédente ouverture de crédits :

Chapitre	Compte	Fonction	Désignation	Montant
20	2041582	555	Subventions d'équipement Bâtiments et installations	29.000€
20	2051	020	Concessions et droits similaires	30.000€
			TOTAL CHAPITRE 20	**59.000€**
21	2111	581	Terrains nus	3.000€
			TOTAL CHAPITRE 21	**3.000€**
23	2315	020	Installations, matériel et outillage techniques en cours	3.000€
			TOTAL CHAPITRE 23	**3.000€**
			TOTAL	**65.000€**

Ces crédits ouverts par anticipation seront repris en intégralité dans le budget 2024.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après examen en commission Finances / Ressources Humaines du 22 février 2024,

Après avoir entendu l'exposé des motifs de Benjamin Dervieux,

Après en avoir délibéré,

Décide d'ouvrir les crédits dans la limite des montants suivants :

- ✓ CHAPITRE 20 / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 59.000€
- ✓ CHAPITRE 21 / IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 3.000€
- ✓ CHAPITRE 23 / IMMOBILISATIONS EN COURS : 3.000€

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 033-213303126-20240305-DEL_2024_012-DE

Décide que les crédits ouverts par anticipation du vote du budget seront intégralement repris dans le budget 2024,

Autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ces opérations.

Adopte à l'**unanimité (27 voix pour).**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 05 mars 2023

MAIRIE DE PAREMPUYRE 33 (Gironde)

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre